



LE DROIT À LA PROTECTION



© UNICEF/UNI122425/Pirozzi - Philippines, 2011

1

QU'EST-CE QUE LE DROIT À LA PROTECTION ?

Tous les enfants ont le droit de grandir dans un environnement qui les protège de la violence, de l'**exploitation***, de la **maltraitance** et de la **discrimination**.

Pourtant, des millions d'enfants sont victimes quotidiennement de brutalité et de sévices qui peuvent causer des séquelles physiques et psychologiques tout au long de leur vie.

2

QUE DIT LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT ?

Chaque enfant a le droit de grandir dans un environnement qui le protège.

Il a le droit de ne pas travailler, de ne pas faire la guerre, ni de la subir, d'avoir un refuge, d'être secouru, d'avoir une famille, d'être entouré et aimé.

Tous les enfants ont le droit à la protection, c'est l'un des droits de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) : les enfants ont le droit de grandir dans un cadre qui leur garantisse la protection (art. 19, 22, 32 à 35, 39 et 40).

3

POURQUOI CERTAINS ENFANTS NE SONT PAS PROTÉGÉS ?

Aujourd'hui, dans les **pays en développement**, beaucoup d'enfants ne sont pas protégés. Ils sont victimes de maltraitance et d'exploitation, souvent à cause de la pauvreté et des conflits.

Un enfant non-protégé, c'est :

- Un enfant qui n'a pas d'identité.
- Un enfant enrôlé dans des forces ou des groupes armés.
- Un enfant **réfugié** qui fuit une situation de crise dans son pays.
- Un enfant forcé à travailler.
- Un enfant victime de meurtre ou de mutilation.



4

POURQUOI FAUT-IL PROTÉGER LES ENFANTS ?



Les enfants sont plus **vulnérables** que les adultes. Ils ne peuvent éviter seuls les dangers, ils ont besoin de droits spécifiques (garantis par la CIDE). Certains enfants sont encore plus vulnérables que d'autres : les enfants handicapés, les enfants qui vivent dans la rue, les enfants réfugiés, les enfants qui vivent au milieu des conflits (guerres)... En 2016, 250 millions d'enfants vivent dans un pays ou une zone touchée par un conflit. Pendant que ces enfants travaillent ou vivent dans la rue, ils ne vont pas à l'école et ils mettent leur santé et parfois leur vie en danger (ils peuvent se blesser, tomber malade). Toutes ces formes de maltraitance et d'exploitation empêchent les enfants d'être heureux et de vivre normalement comme des enfants.

5

QUE FAIT L'UNICEF POUR LA PROTECTION DES ENFANTS ?

L'UNICEF défend le droit des enfants d'être protégés contre la violence et l'exploitation partout dans le monde.

Le rôle de l'UNICEF est d'agir pour que les gouvernements interdisent l'exploitation des enfants, aident les familles et les encouragent à envoyer leurs enfants à l'école.

Par exemple, l'action de l'UNICEF consiste à :

- **Accompagner les gouvernements** et faire du **plaidoyer** pour un changement des lois en faveur des enfants et pour renforcer les systèmes de protection.
- **Mettre en place des programmes d'enregistrement des naissances** pour que les enfants aient accès à un **état civil**.
- **Mobiliser les communautés** pour lutter contre certaines pratiques sociales dangereuses, comme le mariage précoce.
- **Produire statistiques et connaissances** sur des problématiques peu documentées comme les violences sexuelles pour alerter les décideurs.

Dans les conflits ou les urgences, l'UNICEF agit pour :

- **Identifier et réunir des familles** : pour permettre aux enfants séparés de retrouver leurs proches.
- **Démobiliser des enfants soldats** : prendre en charge des enfants libérés et leur réintégration sociale.
- **Apporter un soutien psychologique** : avec la mise en place d'espaces « amis des enfants » pour jouer, socialiser et se remettre d'un traumatisme.

?

ET EN FRANCE ?

Il n'y a pas que dans les pays en développement que le droit à la protection de l'enfant n'est pas respecté. Dans certains pays développés comme la France, des enfants sont maltraités ou mis à l'écart. En France, de nombreux enfants et adolescents vivent dans des **bidonvilles**. Ils sont parmi les plus vulnérables dans notre pays.

La situation des **mineurs non accompagnés** en France est également très préoccupante. Il s'agit d'enfants et d'adolescents qui sont seuls sur le territoire français, privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille.

Fin 2014, ils étaient entre 8 000 et 10 000 environ. Ce sont les plus fragiles.





QUELQUES TÉMOIGNAGES À TRAVERS LE MONDE

« Par exemple, en 6^e, je me faisais racketter. Chaque jour, 12 jeunes m'encerclaient. C'est trop dur d'en parler. Le dire tout de suite, c'est trop dur pour nous. Moi, j'ai pu en parler à mes deux amis seulement. »
Antoine, 14 ans, France.

« Des fois, quand je sors, je ne me sens pas en sécurité. Il y a un malade qui te fonce dessus, tu peux te faire agresser sur le trottoir. Devant mon collège, l'autre fois, il y avait une course poursuite. On ne sait jamais ce qui peut t'arriver. C'est un quartier sensible ici. »
Zlatan, 12 ans, France.

« Un enfant qui a des problèmes, l'adulte va s'occuper de lui. Deuxièmement, un enfant, s'il est malade, c'est le gouvernement qui va s'occuper de lui. L'enfant, il a plus de droits de protection, mais il n'a pas beaucoup de pouvoir. »
Oumar, 17 ans, France.

« Depuis que je suis arrivé ici, ce sont des adultes qui se sont occupés de moi pour manger, pour l'habillement. Ils ont payé pour tous mes besoins. Parce que je suis mineur. On me prend en charge, je suis protégé. »
Assane, 17 ans, France. Réfugié et arrivé seul sur le territoire français, c'est un mineur non accompagné.

Source : UNICEF

6

QU'EN PENSENT LES ENFANTS ?

Selon la 3^e Consultation nationale des 6-18 ans en 2016 en France

- 95 % des enfants et adolescents interrogés savent qu'ils ont le droit à une famille, à être entouré et protégé.
- La très grande majorité sait également que chaque enfant doit aller à l'école et ne doit pas travailler comme un adulte.
- 89 % disent se sentir en sécurité chez eux.
- 25 % répondent qu'il y a de la violence dans leur quartier, leur ville.



SOURCES

UNICEF France, 2016 – Consultation nationale des 6/18 ans

<https://www.unicef.fr/consultation>

UNICEF France 2015 – Chaque enfant compte. Partout, tout le temps. – Rapport alternatif de l'UNICEF France et de ses partenaires dans le cadre de l'audition de la France par le Comité des droits de l'enfant des Nations unies.

UNICEF France - Nous les enfants ! - Rapport des enfants au Comité des droits de l'enfant des Nations unies sur le respect de leurs droits en France. – Paris, 2015.

« Ni sains, ni saufs. Enquête sur les enfants non accompagnés dans le Nord de la France ». UNICEF France juin 2016.

Rapport « La situation des enfants dans le monde 2016 – L'égalité des chances pour chaque enfant », Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), 2016.

VOIR AUSSI

Fiche

« La situation des enfants non accompagnés en France »

Fiche

« Le travail des enfants »

Fiche

« Le droit à l'éducation »



© UNICEF France - Julie Zerlauth-Disic - France 2016



VOCABULAIRE



Bidonville n.m. Quartier pauvre constitué de cabanes fabriquées en matériaux de récupération.

Discrimination n.f. Différence de traitement qui cause du tort à quelqu'un, sans que cela ne soit justifié.

Enfant soldat n.m. Enfant recruté illégalement dans les forces et groupes armés pour combattre, devenir espion...

Exploitation n.f. Fait de profiter d'une personne, de son travail.

État civil n.m. 1. Ensemble des informations qui définissent l'identité d'une personne : nom, date et lieu de naissance... 2. Service de la mairie qui enregistre les naissances, les mariages et les décès.

Maltraitance n.f. Fait de traiter avec violence, brutalité.

Mineur non-accompagné (MNA) Enfant âgé de moins de 18 ans qui a été séparé

de ses deux parents et d'autres proches membres de sa famille, et qui n'est pas pris en charge par un adulte investi de cette responsabilité.

Pays développé n.m. Pays dont la majorité de la population accède à tous ses besoins vitaux et à un certain confort et à l'éducation = industrialisé.

Pays en développement n.m. Pays dont l'économie commence à se développer.

Plaidoyer (pour l'UNICEF France) n.m. Actions destinées à influencer les décisions visant à améliorer la vie des enfants et à agir en faveur de leurs droits.

Réfugié n.m. Personne ayant quitté son pays pour fuir la guerre ou toute autre forme de persécution, et qui ne peut ou ne veut pas y retourner et peut le prouver. Un réfugié a le droit à la sécurité dans un autre pays.

Vulnérable adj. Fragile.

